GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

54ième Session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif sur le rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Intervention du Luxembourg

26 septembre 2023

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne.

Nous tenons à remercier le Haut-Commissaire pour son rapport, qui décrit des atrocités qui ne peuvent nous laisser indifférents.

La spirale des violences militaires contre la population civile au Myanmar, par des attaques aériennes et terrestres coordonnées, alimentées par du matériel et des devises étrangères, ne prend pas fin. L'accès aux soins médicaux pour les blessés est systématiquement bloqué, les opérations humanitaires sont usurpées. La population civile craint désormais à juste titre d'être bombardée à domicile, dans les écoles, les hôpitaux, les lieux de culte et lors de rassemblements publics. La peur d'être déporté et torturé est courante, la faim fait rage. Les opérations de rapatriement ciblant les Rohingya au Bangladesh sont une farce.

Le Luxembourg s'associe aux appels à cesser les violations flagrantes des droits humains et les violations graves du droit international. Puisque les demandes de ce Conseil, ainsi que de l'ASEAN de cessation de la violence sont ignorées par les dirigeants militaires, la responsabilité de protéger les civils des atrocités criminelles incombe à l'ensemble de la communauté internationale. Ainsi, ma délégation souscrit pleinement à l'ensemble des recommandations du rapport du Haut-Commissaire.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Vous réitérez votre recommandation que le Conseil de sécurité devrait saisir la Cour pénale internationale de toute la portée de la crise au Myanmar. Pourriez-vous développer les perspectives pour la lutte contre l'impunité ?

Je vous remercie.

(239 mots – 1m30s)